



Touchez un plus gros boni en 2010... ... grâce à la Financière Manuvie.

La campagne de promotion se poursuit! Vous pouvez faire croître votre portefeuille et toucher un plus gros boni lorsque vous faites souscrire de nouveaux contrats à des petits groupes auprès de Manuvie.

En 2010, nous continuerons à verser des sommes additionnelles en fonction du nombre total de participants se joignant à de nouveaux régimes AlphaPlus de Manuvie (destinés aux groupes de 2 à 24 participants). Et plus vous faites souscrire de régimes auprès de Manuvie, plus la somme versée par participant augmente!

Vous souhaitez toucher un plus gros boni?
Voici comment faire...

Nombre cumulatif de participants se joignant à de nouveaux régimes de Manuvie	Somme acquise par participant	Boni cumulatif acquis
De 24 à 30 participants	25 \$	De 600 \$ à 750 \$
De 31 à 50 participants	35 \$	De 1 085 \$ à 1 750 \$
De 51 à 99 participants	45 \$	De 2 295 \$ à 4 455 \$
100 participants ou plus	55 \$	De 5 500 \$ à ?

Ce boni **s'ajoute** à votre commission habituelle et au boni versé au titre du programme de reconnaissance des producteurs pour 2010.

Touchez un plus gros boni

Le boni sera calculé et versé au cours du mois suivant son acquisition. Tous les dossiers de vente reçus et consignés d'ici au 31 décembre 2010 étant admissibles, vous pouvez encore augmenter le montant de votre boni – le calcul et le versement définitifs auront lieu en janvier 2011.

Conditions à respecter :

- Seuls les dossiers de vente relatifs à de nouveaux régimes couvrant de 2 à 24 participants sont admissibles à la campagne de promotion « Touchez un plus gros boni ». Aucune somme n'est acquise tant que le minimum de 24 participants n'est pas atteint. Chaque groupe peut compter au plus 24 participants.
- Pour être admissibles, les dossiers de vente doivent être reçus par Manuvie et consignés dans ses systèmes d'ici au 31 décembre 2010.
- Les dossiers de vente admissibles doivent être traités après le 1^{er} janvier 2010, et les régimes doivent entrer en vigueur entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010.
- La campagne de promotion « Touchez un plus gros boni » vient s'ajouter à notre programme de reconnaissance des producteurs. Veuillez noter que cette campagne de promotion ne peut en aucun cas vous rendre admissible à la Conférence éducative nationale de 2011 ou vous permettre d'obtenir votre qualification.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre représentant de la Financière Manuvie.